



Justin Danwe a encore parlé devant les magistrats militaires en charge de l'affaire Martinez Zogo. Cette fois-ci, il a révélé que Jean Pierre Amougou Belinga n'est pas impliqué dans l'opération d'enlèvement et de torture du journaliste, qui a défrayé la chronique dans les médias locaux et internationaux.

Selon l'audition de Justin Danwe, Jean Pierre Amougou Belinga n'était pas en position d'ordonner l'enlèvement et le décès de Martinez Zogo car il n'était pas le supérieur hiérarchique de l'inculpé. Danwe a également déclaré que leurs échanges via Whatsapp se limitaient aux questions d'actualité et qu'Amougou Belinga n'avait pas qualité pour demander l'intimidation du journaliste.

Cette nouvelle déclaration vient éclaircir un peu plus cette affaire complexe, qui a connu de nombreux rebondissements depuis le début. Elle constitue également une désescalade des tensions envers Amougou Belinga, qui avait été pointé du doigt par certains dans cette affaire.

Cependant, il est important de rester prudent, car la vérité reste encore à être déterminée. Les magistrats militaires doivent continuer leur enquête pour identifier les personnes impliquées dans cet incident tragique et punir les responsables conformément à la loi, tout en préservant les droits des inculpés lors des procédures judiciaires.